

**PRODUCTION ET FILIÈRES AGRICOLES**

# 50 ans de viticulture en Auvergne-Rhône-Alpes

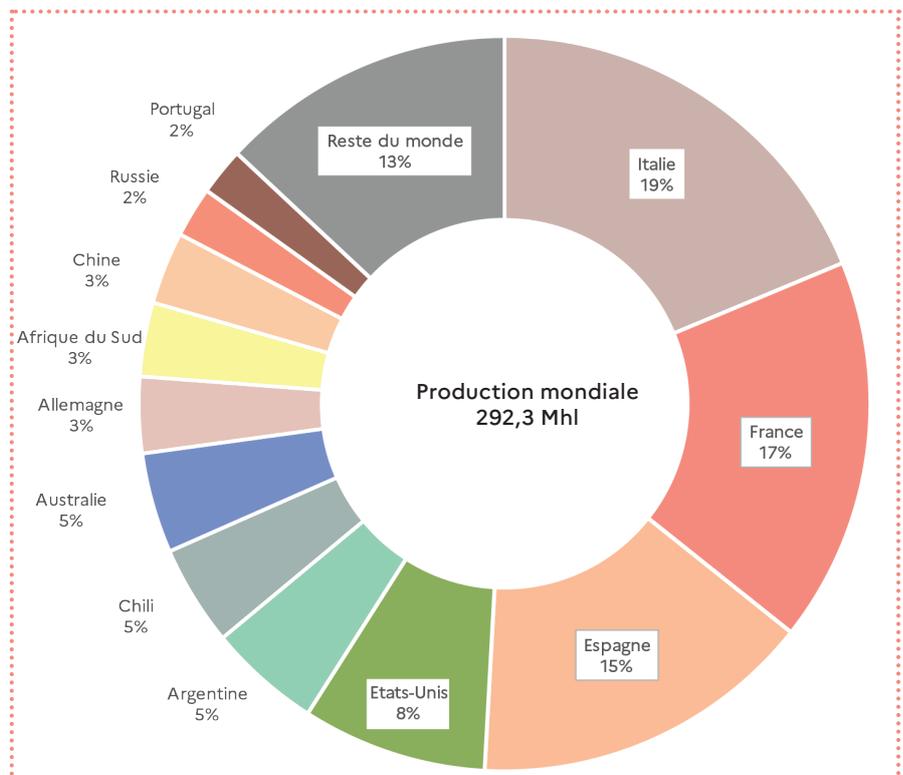
L'évolution des surfaces de vigne en Auvergne-Rhône-Alpes suit les tendances observées en France, en Europe, voire dans le monde. Elles occupent 47 000 ha en 2020, contre 83 000 ha en 1970. Sur cette période, la part régionale des vins d'appellation progresse, révélant une montée en gamme des vins associée à une consommation de vin moins quotidienne mais plus festive. Les rendements, en hausse entre 1970 et 1990, se rétractent ensuite. Le revenu par actif non salarié dans la région est inférieur à la moyenne nationale.

## Contexte mondial et européen

L'Europe est le berceau historique du vin grâce à l'Italie, la France et l'Espagne. Ces trois pays produisent à eux seuls près de la moitié de la production mondiale de vin en 2018 (figure 1). L'Europe est ainsi le premier producteur mondial, avec 60 % du vignoble et 65 % de la production. Elle est également la première zone exportatrice de vin et le plus important importateur. Enfin, c'est la région du monde où l'on consomme le plus de vin.

Sur les vingt dernières années, les productions de « vins du nouveau monde » ont augmenté : + 20 % pour les Etats-Unis, + 60 % pour l'Australie, + 160 % pour le Chili. Les évolutions sont plus contrastées en Europe : + 6 % pour l'Italie, + 8 % pour l'Espagne, - 17 % pour la France.

Figure 1 : Poids des différents pays dans la production mondiale de vin en 2018



Source : Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

## La consommation française de vin diminue fortement

Au cours des cinquante dernières années, la consommation mondiale de vin est passée de 7,1 à 3,3 litres par habitant (*figure 2*). Certains pays, notamment les États-Unis et des pays d'Asie ont cependant vu leur consommation se stabiliser, voire augmenter. La consommation américaine a ainsi doublé sur la période, passant de 6 à 12 litres par habitant et par an. Dans ce pays, comme dans d'autres, le vin, notamment français et de gamme moyenne ou haute, est à la mode. En Europe, la consommation a diminué de manière importante et régulière. La consommation française est ainsi passée de plus de 100 litres par habitant en 1970 à 36 en 2018. Le dixième du budget familial était consacré aux boissons dans les années 1950 en France. Il est d'environ 2 % en 2015.

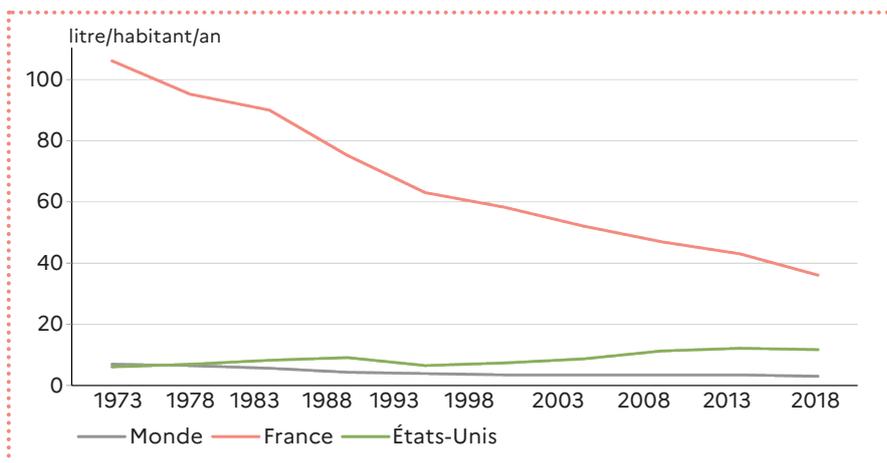
## Baisse des surfaces en vigne

Les surfaces mondiales de vigne sont passées de 10,2 millions d'hectares en 1975 à 7,5 en 2018, soit une diminution de 28 %. La tendance est également à la baisse en Europe et en France avec 745 000 ha en 2018 (*figure 3*). Les surfaces régionales suivent également cette tendance (*figure 4*). En 1872, juste avant la crise sanitaire du phylloxera, la région comptait 203 000 ha de vignes (9 % des vignes françaises). Fin des années 1920, cette surface a chuté à 120 000 ha (8 %), puis 83 000 ha en 1970 (7 %) et 47 000 ha en 2020 (6 %).

La part régionale des AOC / AOP a fortement progressé en cinquante ans, révélant une montée en gamme des vins, directement associée à une consommation plus occasionnelle et festive.

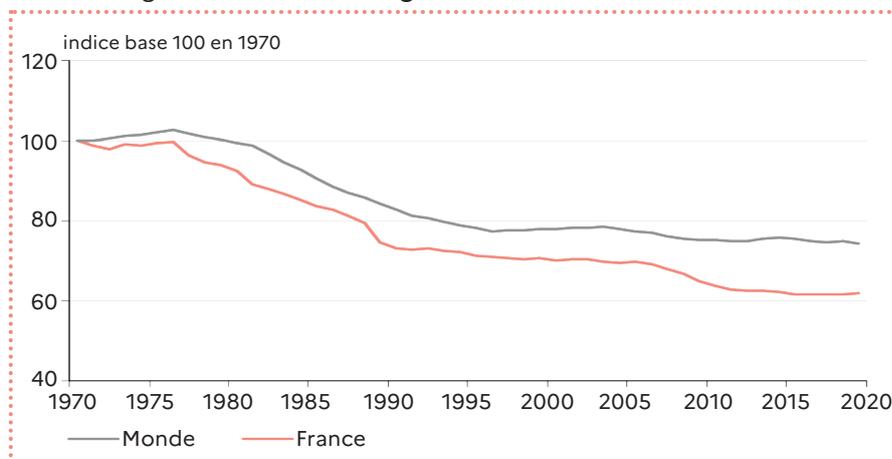
Les surfaces régionales de vins sous VDQS (puis IGP) ont globalement

Figure 2 : Consommation de vin annuelle par habitant



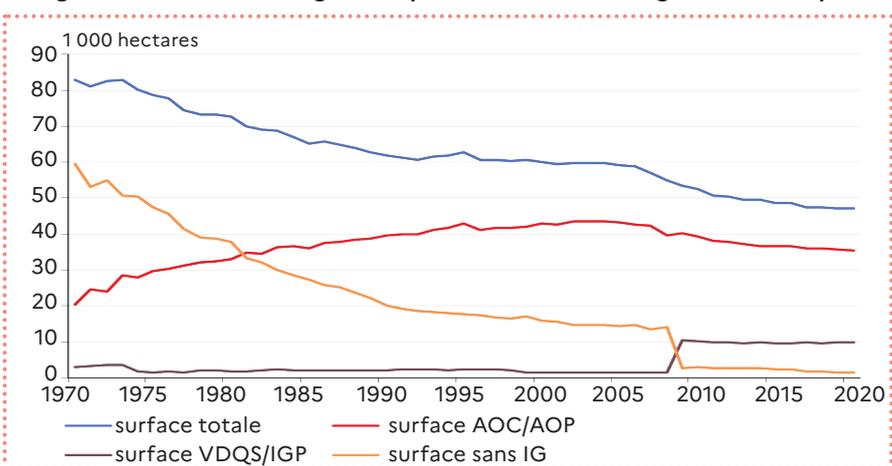
Sources : OIV, Agreste - Bilans d'approvisionnement

Figure 3 : Surfaces de vignes en France et dans le monde



Sources : OIV, Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Figure 4 : Surfaces de vignes en production en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

peu évolué, excepté en 2009 lorsque l'appellation européenne IGP a été étendue aux vins (*figure 4*). Les surfaces du vin IGP sont stables depuis 2008.

Une politique de prime à l'arrachage des vignes est instaurée à partir de

2008. En quatre ans, 67 000 hectares de vignes sont arrachés en France, dont 6 800 dans la région, soit 12 % des surfaces régionales de l'époque. Les vignes détruites produisaient surtout du vin sans IG.

En 1970, dans la région, la vigne était répartie sur neuf départements (figure 5), qui comportaient chacun entre 3 000 et 21 500 ha. En 2020, seuls les départements de la Drôme, du Rhône et de l'Ardèche comptent encore un vignoble conséquent, ainsi que la Savoie dans une moindre mesure. Les autres départements possèdent désormais des vignobles de qualité mais dont les surfaces ont beaucoup diminué. Le vignoble s'est maintenu le long des vallées et autour des noyaux historiques. Sous l'effet de la surproduction vinicole et de la crise économique qui en a découlé, les vignobles morcelés, peu productifs et de moindre qualité ont fortement régressé voire quasiment disparu.

### Production régionale de vins réduite de moitié

La production régionale de vins rouges et rosés a été réduite de plus de la moitié en cinquante ans, du fait de la diminution globale des surfaces. Au contraire, la production des vins blancs a plus que triplé, portée par les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Rhône et de la Haute-Savoie (figure 6).

### France et États-Unis consomment la moitié de la production mondiale de rosé

Les changements de mode de consommation impactent directement le vin rouge. Le rosé bénéficie d'une image de vin estival, léger et frais. Sa consommation mondiale est passée de 16 à 30 % des vins tranquilles entre 2002 et 2014 selon l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin et le Conseil interprofessionnel des vins de Provence. Près de la moitié de la production mondiale de rosé est consommée par la France et les États-Unis (respectivement 8 et 3 millions d'hectolitres environ).

Figure 5 : Surfaces de vignes en production dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

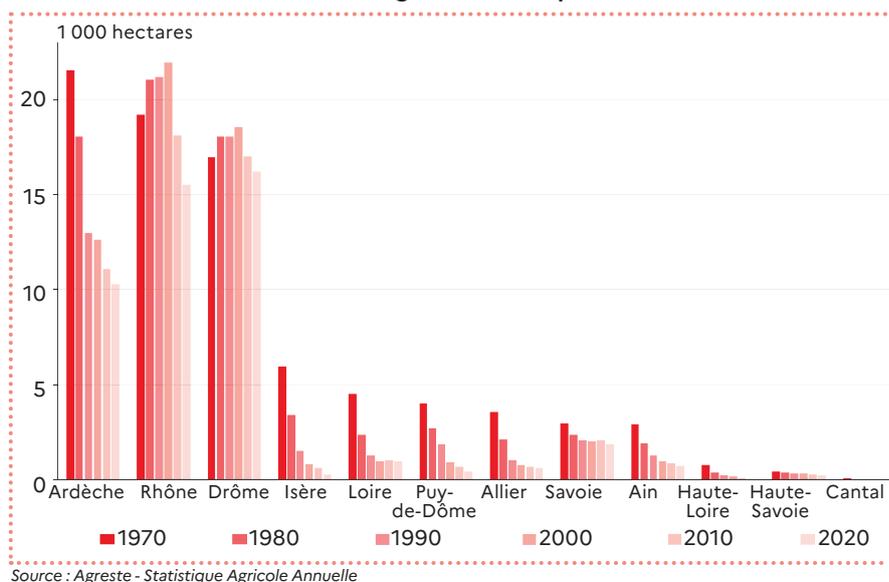
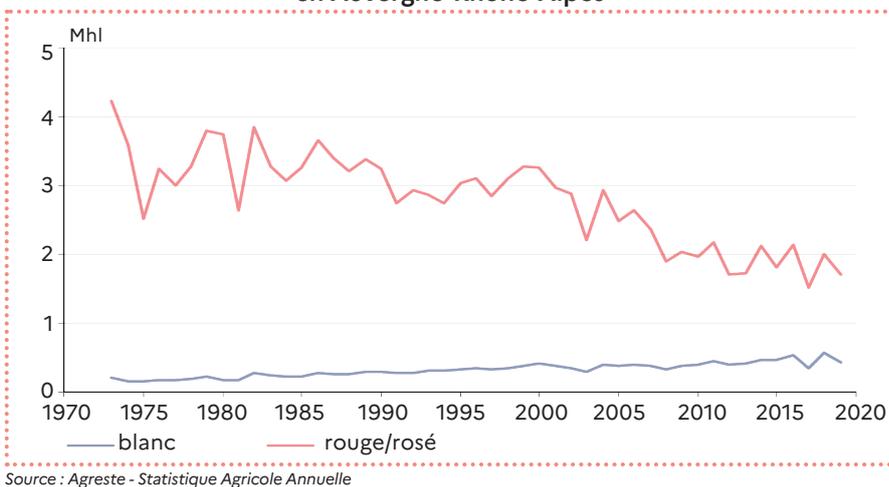


Figure 6 : Production de vin blanc et de vin rouge/rosé en Auvergne-Rhône-Alpes



### Forte hausse des rendements régionaux

Les rendements régionaux (toutes qualités et couleurs confondues) ont augmenté de 30 % entre 1970 et 1990, sous l'effet de meilleures techniques (mécanisation, taille, fertilisation, etc.), de l'usage des produits phytosanitaires et de l'amélioration des cépages (figure 7). Néanmoins, ils diminuent de 21 % entre 2000 et 2010, notamment sous l'effet de récoltes assez médiocres, voire très mauvaises en 2003 et 2008. Par ailleurs, les arrachages subventionnés ont contribué à augmenter le niveau de qualité du vin au détriment des rendements.

### Degré alcoolique, acidité et changement climatique

Contrairement aux souhaits de nombreux consommateurs, il devient compliqué d'élaborer des vins légers durant des années caniculaires car la chaleur augmente le degré alcoolique dans le grain. Il a été observé en 2020 dans la région des récoltes allant jusqu'à 17 degrés alcool.

Durant ces années très chaudes, de plus en plus fréquentes, la véraison est bloquée en été. Les taux de sucre élevés s'accompagnent souvent d'une acidité faible. La date des vendanges est plus délicate à déterminer car un compromis doit être trouvé entre degré alcoolique, maturité et acidité des baies.

Enfin, selon une étude du ministère chargé de l'agriculture de septembre 2013, le changement climatique impacte les rendements, du fait du stress hydrique et de températures estivales excessives qui créent un important stress thermique.

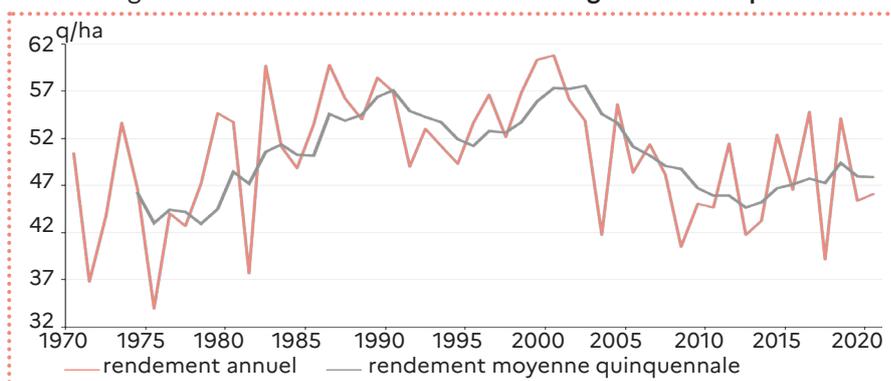
## Un revenu inférieur à la moyenne nationale

Le revenu des viticulteurs est principalement lié à la quantité récoltée, sa qualité, au prix de vente du vin et au coût des intrants. Dans la région depuis trente ans, le résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié (RCAI/Utans) est d'un peu plus de 40 000 € les meilleures années. Il peut être également très faible, par exemple 11 200 € en 2008 du fait d'une très petite récolte conjuguée à des prix particulièrement bas.

A titre de comparaison, le RCAI/Utans français de la viticulture, porté par la production de champagne et de grands crus, est en 2018 de 61 200 €, soit bien supérieur à celui de la région. Pour les douze principaux pays producteurs européens, il est de 44 000 €.

La valeur vénale des vignes en AOP a eu tendance à diminuer au début des années 1990, puis autour de 2005 (*figure 8*), en lien avec les difficultés de la filière à ces périodes : diminution des exportations, concurrence accrue des vins du nouveau monde, y compris pour des crus de qualité... Ces valeurs

Figure 7 : Rendements viticoles en Auvergne-Rhône-Alpes

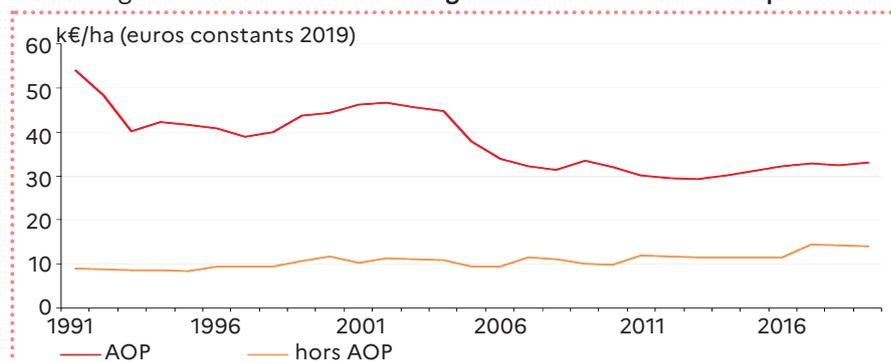


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle. Nota : la moyenne quinquennale est celle des cinq précédentes années

### Plusieurs accidents climatiques marquent le vignoble régional :

- 1971 (- 18 % par rapport au rendement quinquennal de l'époque) : froid extrême en hiver, violents orages de grêle
- 1975 (- 21 %) : fin d'hiver très doux puis gel jusqu'en juin, canicule estivale
- 1981 (- 20 %) : fin d'hiver très doux puis gel tardif, été frais et pluvieux
- 2003 (- 24 %) : sécheresse importante et températures excessives
- 2008 (- 17 %) : pluies abondantes en été, grêle, mauvais état sanitaire du raisin
- 2017 (- 17 %) : gel tardif, températures excessives, grêle dans le beaujolais, sécheresse dans le sud

Figure 8 : Valeur vénale des vignes sur le territoire rhônalpin



Sources : SAFER, Agreste, Terres d'Europe-SCAFR

cachent de grandes disparités et des tendances très différentes selon les appellations. La valeur des vignes hors AOP augmente de manière très lente mais assez régulière depuis 1995. ■

VDQS : Vins délimités de qualité supérieure  
IGP : Indication géographique protégée  
AOP : Appellation d'origine protégée  
AOC : Appellation d'origine contrôlée



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 78 63 13 30  
Courriel : [agreste.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère  
Rédacteur : David Drosne  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 2729-4722 (en ligne)  
© Agreste 2021